

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
Communauté de communes des Trois Forêts
4, Route de Châtillon
52120 CHATEAUVILLAIN
Tél: 03.25.01.38.53.

Premier feuillet – Page 1

Le CE


Yves VAILLANT
Commissaire enquêteur

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

**Enquête publique relative au projet de PLUi de la
Communauté de communes des Trois Forêts (CC3F), à
l'abrogation des cartes communales de Giey-sur-Aujon et
Blessonville, ainsi qu'à un PDA (Périmètres Délimités des
Abords) de 12 communes de la CC3F.**

Commune

AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE

Première journée

Le 01 décembre 2025 à 08 heures a été ouvert le présent registre.

Le Commissaire enquêteur

Yves VAILLANT
Commissaire enquêteur

Observations de M.

Le 1^{er} juillet 2025, le Conseil municipal de la commune d'Anteuville sur la Penne a émis un avis défavorable pour le plan d'urbanisme intercommunal proposé par la communauté de communes des Deux Forêts.

Il avait eu possibilité d'accepter et d'émettre des remarques.

Ce ne fut pas le cas !

L'un des principaux inconvénients du PLU est la perte d'autonomie des communes dans la gestion de leur territoire.

Les décisions d'urbanisme sont prises à l'échelle intercommunale, ce qui réduit la capacité des communes à gérer leurs affaires locales.

Nos petits villages se trouvent donc ceinturés, ligotés et ne peuvent plus accueillir de nouvelles constructions, de nouveaux habitats qui nous permettent de conserver notre site et notre vie sociale.

Quelques ares de terrain situés en périphérie pour la construction d'un pavillon individuel, ne mettra pas en péril, ni la biodiversité, ni la production

agricole mondiale !

Construire dans les dents creuses. La demande a été faite à Autreville. Elle s'est soldée par un refus pour proximité d'une exploitation agricole (élevage).

Décemment, on ne peut pas obliger les propriétaires à vendre une maison inhabitée. C'est une atteinte à la liberté !

Avant d'appliquer la loi ZAN visant à limiter le plus possible l'artificialisation des sols, il faut d'abord lutter contre les excès de l'étalement urbain.

Les communes et les industries sont les principales contributeurs.

Nos campagnes ne perdent que très peu de surfaces agricoles.

Nous sommes conscients que la lutte contre l'artificialisation des sols, reproduite aujourd'hui en un enjeu majeur pour limiter le réchauffement climatique, pour préserver la biodiversité et pour prévenir les risques d'inondation.

Depuis plusieurs années, l'élaboration du PLU a demandé un travail considérable, mais nos petites communes ne doivent pas être traitées de la même manière que les zones urbaines.

Thérèse Guillaumot - maire.

Yves MAILLANT
Commissaire enquêteur

A large rectangular area of the page is crossed out with a single diagonal blue line, extending from the bottom left towards the top right. This area contains horizontal ruling lines.

Le Cinq janvier 2026 à dix huit heures,

le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné Yves Vaillant, commissaire enquêteur, déclare
clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 36 jours
consécutifs,
du 01 décembre 2025 à 08 heures au 05 janvier 2026 à 18 heures.

Les observations ont été consignées au registre
par Mme personne(s)
(pages n° 1 à 2

En outre, j'ai reçu zéro lettre(s) ou note(s) qui est (ou sont) annexée(s) au
présent registre.

- 1 – Lettre ou note en date du de M.
.....
2 – Lettre ou note en date du de M.
.....
3 – Lettre ou note en date du de M.
.....
4 – Lettre ou note en date du de M.
.....
5 – Lettre ou note en date du de M.
.....

Le 5 janvier 2026
Le Commissaire enquêteur

Yves VAILLANT
Commissaire enquêteur